



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 15 mai 1997 — N° 102

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

15 mai 1997

15 mai 1997

Le jeudi 15 mai 1997

N° 102

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits supplémentaires

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin de reprendre l'étude des crédits supplémentaires # 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 1998.

Étude en commission plénière

Conformément à l'ordre du 14 mai 1997, la commission plénière reprend l'étude des crédits supplémentaires # 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1998.

M. le président de la commission plénière fait rapport à M. Pinard, vice-président, que la commission n'a pas fini de délibérer sur les crédits supplémentaires # 1.

15 mai 1997

À 12 h 18, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

Mme Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, fait une déclaration concernant le projet de loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et instituant la Commission des partenaires du marché du travail.

Présentation de projets de loi

M. Landry, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 139 Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières.

15 mai 1997

La motion est adoptée.

Mme Marois, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la Famille, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants:

n° 145 Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance.

La motion est adoptée.

n° 144 Loi sur les prestations familiales.

La motion est adoptée.

Mme Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 150 Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et instituant la Commission des partenaires du marché du travail.

La motion est adoptée.

M. Ménard, ministre d'État à la Métropole, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 148 Loi modifiant la Loi sur l'Agence métropolitaine de transport.

La motion est adoptée.

M. Bélanger, leader du gouvernement, au nom de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants:

15 mai 1997

n° 137 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

La motion est adoptée.

n° 140 Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports.

La motion est adoptée.

M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 143 Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

La motion est adoptée.

M. Rioux, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

n° 147 Loi concernant certains travaux de pose ou de montage de verre plat.

La motion est adoptée.

Dépôt de documents

M. Bélanger, leader du gouvernement, dépose:

La réponse à la question écrite de Mme Houda-Pepin (LaPinière) concernant des scénarios relatifs à la représentation du Québec à l'étranger — Question n° 6, *Feuilleton et préavis* du 14 mai 1997.

(Dépôt n° 871-970515)

15 mai 1997

Dépôt de pétitions

M. Williams (Nelligan) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 1108 pétitionnaires du comté de Nelligan, concernant le régime d'assurance-médicaments.

(Dépôt n° 872-970515)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, il dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 469 pétitionnaires de Macdonald High School, demandant que le territoire de Harwood soit rattaché à une commission scolaire linguistique desservant le secteur ouest de l'île de Montréal.

(Dépôt n° 873-970515)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bourbeau (Laporte) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par plus de 4000 parents, résidents ou contribuables de la Commission scolaire dissidente catholique de Greenfield Park, concernant le maintien du territoire juridictionnel actuel de cette commission scolaire.

(Dépôt n° 874-970515)

M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 3947 pétitionnaires de toutes les régions du Québec, concernant le maintien du choix entre la maternelle à temps plein et celle à mi-temps.

(Dépôt n° 875-970515)

L'extrait d'une pétition, signée par 1000 pétitionnaires de différentes régions du Québec, concernant le maintien des garderies privées.

(Dépôt n° 876-970515)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, M. Beaudet

15 mai 1997

(Argenteuil) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 414 pétitionnaires de la région de Montréal, concernant le maintien du choix entre la maternelle à temps plein et celle à mi-temps.

(Dépôt n° 877-970515)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Farrah (Îles-de-la-Madeleine) dépose:

Un extrait du rapport de décision intitulé «Entraves au commerce interprovincial», préparé dans le cadre de la réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres de l'Agriculture tenue à Winnipeg en juillet 1994.

(Dépôt n° 878-970515)

Motions sans préavis

M. Farrah (Îles-de-la-Madeleine) présente une motion concernant la décision de modifier la réglementation sur la couleur de la margarine; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

—la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 97, Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec, et afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives;

15 mai 1997

—la Commission des institutions, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi sur l'application de la Loi sur la justice administrative.

M. le Président donne l'avis suivant:

—la Commission de l'administration publique se réunira afin d'examiner les engagements financiers du ministère des Ressources naturelles contenus dans les listes des mois d'août 1993 à mars 1997.

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits supplémentaires

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin de reprendre l'étude des crédits supplémentaires # 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 1998.

Étude en commission plénière

Conformément à l'ordre du 14 mai 1997, la commission plénière reprend l'étude des crédits supplémentaires # 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1998.

L'étude terminée, les crédits supplémentaires # 1 sont adoptés à la majorité des voix par la commission plénière.

15 mai 1997

M. le président de la commission plénière fait le rapport suivant à l'Assemblée:

La commission plénière a adopté tous les crédits supplémentaires # 1 et le gouvernement est autorisé à prendre sur le fonds consolidé du revenu une somme maximale de 195 600 000,00 \$ pour le paiement des crédits supplémentaires de dépenses du Québec présentés à l'Assemblée nationale pour l'année financière 1997-1998 auxquelles il n'a pas été autrement pourvu, soit le montant des crédits à voter pour chacun des différents programmes énumérés à l'annexe du projet de loi présenté ci-après.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

Puis, M. Bélanger, leader du gouvernement, au nom de M. Landry, ministre des Finances, présente le projet de loi n° 134, Loi n° 4 sur les crédits, 1997-1998, et propose:

QUE l'Assemblée en soit saisie;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté;

QUE le projet de loi soit adopté.

Ces motions sont mises aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Bélanger, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 297 et 298 du Règlement, M. Brouillet, vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 23 mai 1997, de 8 heures à 10 heures, Mme Frulla (Marguerite-Bourgeoys) s'adressera à M. Ménard, ministre d'État à la Métropole, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant: «La relance de la Métropole».

À 19 h 11, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au

15 mai 1997

mardi 20 mai 1997, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU